

## Votre compteur d'eau bientôt relevé !

L'ensemble des compteurs d'eau de votre commune sera relevé :

à compter du : 07/10/2024

Afin de faciliter le passage du releveur, merci :

- De rendre accessible votre compteur
- D'éloigner vos animaux

La relève des compteurs sera effectuée par notre prestataire

**EPS.**

Les agents de **EPS** ont été formés par nos équipes et ils utilisent nos outils pour assurer un relevé et une facturation fiables.

# MERCI,

pour votre disponibilité et votre compréhension.



Et si vous ne pouvez pas être présent...  
Vous avez 4 façons de déposer votre index



**NOUVEAUTÉ :**

Pour déposer l'index et une photo du compteur par internet, rendez-vous sur le site : [www.toutsurmoneau.fr](http://www.toutsurmoneau.fr)  
Dans la rubrique: « Relève de compteur »

Notez le relevé d'index de votre compteur d'eau sur l'avis de passage déposé par le releveur dans votre boîte aux lettres (comme ci-contre) :



Par téléphone :

**service client**

du lundi au vendredi  
de 8h à 19h

le samedi de 8h à 13h

**0977 409 433**



Par courrier à l'adresse :

**GAZ ET EAUX**

Service client

TSA 50001 – 36400 LA CHATRE